

**DELIBERATION**

Séance du 7 juillet 2009

Renouvellement
de la ligne de crédit

Etaient présents : M. MOYRAND Maire, M. DOSSET 1er Maire-adjoint, Mme DOAT 2^{ème} adjoint M. LE VACON 3^{ème} adjoint, M. MATHIVET 5^{ème} adjoint, Mme LABAILS 6^{ème} adjoint, M. BOUDY 7^{ème} adjoint, Mme ROUGIER 8^{ème} adjoint, M. BOURGEOIS 9^{ème} adjoint, Mme PATRIAT 10^{ème} adjoint, Mme NOUGUEZ, M. DUPUY, M. GELINEAU, Mme CHARLES, M. MOUTAWAKKIL, Mme TYTGAT, Mme KARASSEFF, M. GERAUD, M. REBOUL, M. DESMESURE, Mme MOULENES, M. BELLOTEAU, Mme MARCHAND, M. LINTIGNAC, Mlle MANIOS, Mme DELORD, M. MINGASSON, Mme RAT-SOULLIER, Mme SANJUAN, Mme PUJOLE, Mme PERRAUD-DAUSSE, M. CORNET, Mme MONTEIL-MAYAUD formant la majorité des membres en exercice

Absents, excusés : Mme REINHART 4^{ème} adjoint (mandataire M. DOSSET), M. LE GUAY 11^{ème} adjoint (mandataire Mme CHARLES), Mme LAFFARGUE (mandataire Mme DOAT), Mlle BOUSSARIE (mandataire M. GERAUD), Mme DARTENCET (mandataire Mme MONTEIL-MAYAUD), Mme LAURENT-SAUVAGE (mandataire M. CORNET)

LE CONSEIL MUNICIPAL**VU** l'avis de la Commission des affaires financières et économiques du 29 juin 2009**CONSIDERANT** le rapport présenté par Monsieur BOUDY, Maire-Adjoint

La Ville de PERIGUEUX utilise depuis 1997 une ligne de crédit de trésorerie destinée à faire face à un besoin ponctuel de disponibilités dont le montant est de 7 600 000 €.

La convention passée avec Dexia CLF Banque arrive à échéance le 12 octobre prochain.

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : de contracter à nouveau une ligne de crédit de trésorerie avec l'établissement prêteur répondant au mieux aux intérêts de la Ville selon les critères suivants : taux et conditions, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention

LE MAIRE,

Michel MOYRAND.